



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*La Rochelle, le 5 septembre 2019*

### **Élections municipales partielles complémentaires de La Jard les 29 septembre et 6 octobre 2019**

Les électeurs de la commune de La Jard sont convoqués le dimanche 29 septembre 2019 pour procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, il aura lieu le dimanche 6 octobre 2019.

La sous-préfecture de Saintes procédera à la réception des déclarations de candidature pour l'élection d'un conseiller municipal :

Pour le 1<sup>er</sup> tour du scrutin :

Du lundi 09 septembre au mercredi 11 septembre 2019 de 8h30 à 12h et de 14h à 16h00

Et Jeudi 12 septembre de 8h30 à 12h et de 14h à 18h00 (heure de clôture du délai)

En cas de second tour de scrutin :

Le lundi 30 septembre 2019 de 8h30 à 12h et de 14h à 16h00 et mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h00 (heure de clôture du délai)

#### **Contact presse**

Préfecture de la Charente-Maritime  
Service Départemental de la Communication Interministérielle  
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr  
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22  
Standard : 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

*L'État en Charente-Maritime*  
Suivez l'actualité des services sur @prefet17  
 